

Constructions de verbes appartenant à la même classe sémantique

Constructions of verbs belonging to the same semantic class

Samah Habachi¹ ·  <https://orcid.org/0000-0003-2782-1565>

Université de Carthage-Tunis

Institut Supérieur des Langues de Tunis, 10, Rue Ibn Maja, 1003

RÉSUMÉ

Les constructions du complément d'objet du français classique connaissent en français contemporain une normalisation notable à travers la fixation de plusieurs verbes en un seul schéma. Par exemple, la concurrence entre les constructions du verbe *enseigner* (*enseigner à inf/de inf*) qui s'est réduite en suivant le schéma : *à inf*. La plupart des schémas concurrents du XVII^e siècle sont considérés aujourd'hui comme des variantes optionnelles, largement équivalentes, et sont loin de construire une interprétation différentielle du groupe verbal.

L'absence de distinction sémantique et la tendance des verbes à se fixer en suivant le schéma des verbes de sens voisin favorisent la réduction de plusieurs concurrences.

Mots-clés: préposition, concurrence, changement, sens proche, complément infinitif.

ABSTRACT

Classical French object complement constructions experience a notable standardization to just one option in contemporary French. One example that illustrates this issue is the construction *enseigner à inf/de inf*, which has been reduced to *enseigner à inf*. Today, most of the alternative regimes that competed with one another in the 17th century are considered optional variants that are largely equivalent and do not lead to differing interpretations of the verbal expression. The lack of semantic differentiation and the fact that verbs tend to take the same preposition as others with the same meaning favours the reduction of competing models.

Keywords: preposition, competition, change, near meaning, infinitive complement.

1. Introduction

La concurrence² entre les schémas de complément d'objet marque l'emploi de plusieurs verbes en français classique. Ce phénomène a été bien illustré au XVII^e siècle suivant deux perspectives distinctes:

- – D'une part, il est des grammairiens qui se sont employés à sélectionner les différents usages rencontrés et se sont arrêtés sur le plus petit détail pour les approuver ou les refuser. En ce sens, nous pouvons citer les figures les plus notoires de cette tendance comme Vaugelas et ses successeurs (Maupas 1607, Bouhours 1675, Corneille 1687, entre

¹ **Corresponding author** · Email: habechisameh@gmail.com

² Pour nous, il s'agit d'une *concurrence* dans l'emploi du complément d'objet, lorsque dans la même période, un même verbe peut avoir plus d'une seule construction de complément ; comme par exemple, la concurrence repérée à partir de la complémentation du verbe *enseigner* au XVII^e siècle : *enseigner à Inf / de Inf*. Ainsi, la notion de *concurrence* dans notre travail est synonyme de *variation* ou encore de *coexistence*.

autres). Ces « remarqueurs » se sont chargés de codifier et de parfaire la langue française, d'où la fondation de l'Académie française qui constitue une autorité décidant du « bon usage ».

- – D'autre part, depuis la fin du XVII^e siècle, apparaissent des lexicographes et des grammairiens qui se consacrent à prescrire et décrire tout ce qui est attesté. Les dictionnaires les plus notables de la langue classique sont ceux de Richelet (1680), de Furetière (1690) et de l'Académie française (1694).

Ces travaux constitueront nos principales références pour l'étude des phénomènes de transitivité. À l'aide de ces dernières, nous nous emploierons à chercher les facteurs syntaxiques et sémantiques qui sont à l'origine de la tendance des verbes à se fixer selon un seul et même schéma de complément.

Dans l'étude de la variation de chaque verbe de notre corpus, nous allons d'abord montrer, à travers le recours aux travaux des remarqueurs et aux dictionnaires du XVII^e siècle, si les constructions concurrentes sont considérées comme sémantiquement équivalentes ou si elles présentent une différence de sens.

Ensuite, nous allons nous référer aux exemples littéraires du XVII^e siècle dans le but de vérifier si les distinctions sont prouvées ou démenties par l'usage des écrivains.

En outre, nous essayerons d'étudier les constructions abandonnées et les constructions conservées en rapport avec les constructions des verbes de sens voisin.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble de cette recherche, nous présentons ci-dessous les classes sémantiques des verbes à étudier. Celles-ci sont essentiellement constituées de verbes qui connaissent du français classique au français contemporain une réduction de la concurrence entre les schémas de l'objet. Trois classes sémantiques sont élaborées : verbes d'effort, verbes de sentiment et verbes exprimant la prière.

2. Verbes d'effort

Les verbes d'effort sont les verbes qui indiquent la mise en œuvre de toutes les ressources et les capacités du sujet en vue de vaincre une résistance, de surmonter une difficulté ou d'atteindre un objectif. Nous avons identifié quatre verbes d'effort qui connaissent au XVII^e siècle une concurrence entre deux schémas de complément :

- – Trois verbes construits avec un infinitif complément d'objet direct, à savoir *chercher à inf. / de inf*, *essayer à inf. / de inf.* et *tâcher à inf. / de inf.*
- – Un verbe construit avec un infinitif complément d'objet indirect, à savoir *s'efforcer à inf. / de inf.*

Il s'agit de vérifier si ces schémas concurrents s'emploient indifféremment dans la langue du XVII^e siècle, et de chercher les ressorts de la fixation de ces concurrences en un seul schéma au XX^e siècle.

2.1. Concurrence entre les schémas d'infinitif COD

Littré (1877 : 2127) évoque une distinction de sens repérée par les grammairiens à partir de la variation des schémas du verbe *tâcher* : « *Tâcher à inf.* exprime une action qui a un but marqué hors du sujet : il tâche à m'embarrasser, à me nuire ; et *tâcher de inf.* exprime une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet : je tâcherai d'oublier cette injure ». Mais, cette différenciation n'est pas prouvée dans l'usage des écrivains qui emploient les deux variantes librement : *à inf.* (ex. 1, 2 et 3) et *de inf.* (ex. 4 et 5).

(1) Et d'un tel contretemps il fait tout ce qu'il fait, que, quand il **tâche à plaire**, il offense en effet. (Corneille, *Menteur*, I, 1)-1644

- (2) Ma foi, je ne sais pas quand on verra finir ce galimatias ; Depuis assez longtemps je **tâche à le comprendre**. (Molière, Sganarelle, S. 22)-1660
- (3) J'ai bien senti cette joie [d'être avec Mme de Grignan], je ne me reproche rien ; j'ai bien **tâché à retenir tous les moments**, et ne les ai laissés passer qu'à l'extrémité. (Sévigné, Lett, 317)-1673
- (4) Tâchons de modérer notre ressentiment. (Molière, Ec. fem, II, 2)-1662
- (5) Ma foi, monsieur, si vous m'en croyez, vous **tâcherez**, par quelque autre voie, **d'accommoder l'affaire**. (Molière, Fourb. Scapin, II, 8)-1671

Au XVII^e siècle, les schémas concurrents des verbes *chercher* et *essayer* ne dégagent non plus aucune distinction de sens : « *Chercher* suivi d'un infinitif précédé de la préposition *à* signifie tâcher, s'efforcer de. Avec la préposition *de*, dans le même sens ». (Littré, 1877 : 590) / « *Essayer de*, avec l'infinitif signifie tâcher, faire ses efforts. *Essayer à*, avec l'infinitif, même sens ». (*op. cit.* 1498)

Ainsi dans les textes, les schémas de complément de chacun de ces deux verbes sont interchangeables et équivalents : *chercher à inf.* (ex. 6) / *chercher de inf.* (ex. 7 et 8) / *essayer à inf.* (ex. 9 et 10) / *essayer de inf.* (ex. 11).

- (6) L'offense que nous **cherchons à venger** est une sœur séduite et enlevée d'un couvent. (Molière, D. J, III, 3)-1665
- (7) Que le coeur affligé, par le canal des yeux vidant son amertume, **cherche d'être allégé**. (Malherbe, Consol. Prèrier, IV, 18)-1607
- (8) Vous ne trouverez pas étrange que nous **cherchions d'en prendre vengeance**. (Molière, D. Juan, III, 5)-1665
- (9) Essayez un peu par plaisir à m'envoyer des ambassades, à m'écrire secrètement de petits billets doux, à épier les moments que mon mari n'y sera pas. (Molière, G. Dandin, I, 6)-1668
- (10) C'est le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on **essaye sans cesse à les divertir par toutes sortes de plaisirs**. (Pascal, Pens, t. 1, p. 265)-1669
- (11) Il faut bien **essayer**, par quelque intelligence, **de vaincre du jaloux l'exacte vigilance**. (Molière, Ec. fem, III, 4)-1662

Nous remarquons que chez les écrivains classiques, les variantes des verbes *essayer (à inf./ de inf.)* et *tâcher (à inf./ de inf.)* sont d'usage récurrent sans régression sensible de l'une ou l'autre. Par ailleurs, celles-ci sont mentionnées dans le dictionnaire de l'Académie française de 1694 comme usuelles : « J'ay essayé de le persuader. Essayer à danser ». (Académie française, 1694 : 401) / « Il tâche à débrouiller ses affaires. Tâchez d'achever cet ouvrage ». (*op. cit.* 224)

Bouhours (1687 : 34) approuve l'emploi des deux schémas : *tâcher à inf. / de inf.* ; mais, lorsque la phrase comporte la forme *à* ou *de*, il recommande d'employer un indice d'infinitif de forme différente : « *à* et *de* varient selon que l'un ou l'autre convient davantage et sonne mieux à l'oreille : *dieu nous a mis d'abord devant les yeux le plus grand de tous les préceptes, afin qu'élevant notre vie à une fin si sublime, nous ne cessions de tâcher à y atteindre*. On doit dire *de tâcher à atteindre*, plutôt que *de tâcher d'atteindre* qui serait rude à cause des deux *de*. ».

Cependant, la variation du verbe *chercher* connaît au XVII^e siècle une régression du schéma *de inf.* Le dictionnaire de l'Académie française (1694 : 181) ne cite que le schéma *à inf.* : « chercher à manger ».

Ces coexistences se fixent au XX^e siècle suivant un seul schéma : *chercher à inf.* (ex. 12 et 13), *essayer de inf.*³ (ex. 14 et 15) et *tâcher de inf.*⁴ (ex. 16 et 17).

- (12) Quiconque souffre **cherche à communiquer sa souffrance** – soit en maltraitant, soit en provoquant la pitié – afin de la diminuer, et il la diminue vraiment ainsi. (Weil, Pesan., p. 15)-1943
- (13) Quand Thésée aborde à Naxos, il vient de Crète et **cherche à gagner Athènes**. (Déon, Rendez-vous., p. 185)-1965
- (14) Inutile d'**essayer de la convaincre** : elle avait des prétentions et des susceptibilités pour tout ; elle faisait la renchérie, elle était têtue, vaniteuse ; elle ne voulait-elle ne pouvait rien comprendre. (Rolland, Adoles., Ch. III, p. 333)-1905
- (15) Cette nuit, je m'étais glissé sur le pont et j'allais me mettre à l'eau pour **essayer de nager jusqu'à la plage**, quand j'ai vu un homme aborder en pirogue. (Tournier, Vendr., Ch. XII, p. 252)-1967
- (16) Elle tâchait d'imaginer un visage qu'elle ne lui connaissait pas: préoccupé, sombre, froid. (Chardonne, Épithal., 1921, p. 146)-1921
- (17) J'ai passé tout un temps de jeunesse à tâcher de prouver aux autres des émotions que j'aurais peut-être eues, si cet effort pour les prouver ne les eût pas toutes tuées. (Gide, Journal, 1893 p. 36)-1939

L'emploi du schéma *de inf.* avec les verbes *essayer* et *tâcher* est recommandé par Corneille (1687 : 734) depuis le XVII^e siècle : « Il me semble que *de* doit suivre *essayer* qui demande toujours *de*, *il essaya de gagner son amitié* »./ « Je vois qu'on met *de* et *à* après le verbe *tâcher*. Il me semble que *de* est meilleur, *tâcher de réussir* ».

Ici l'appel à l'emploi de *de* n'est ni accompagné d'une explication ni énoncé sous forme d'une règle. Il pourrait donc provenir d'une tendance chez les locuteurs du XVII^e siècle à privilégier la construction de ces verbes selon le schéma *de inf.*

Nous constatons que la fixation de ces deux verbes suit la même construction que celle du verbe *tenter* (*tenter de inf.*) qui est un verbe de sens fort proche. Par ailleurs, nous remarquons que le schéma d'infinitif complément d'objet direct du verbe *chercher* qui marque l'idée d'une visée vers un but se fixe en fonction du schéma à partir duquel s'emploient les verbes qui expriment la même valeur sémantique et qui se construisent avec un infinitif complément d'objet indirect:

Verbes qui se construisent avec un infinitif complément d'objet indirect		
Aspirer à inf.	Peiner à inf.	Travailler à inf.
Conspirer à inf.	Tendre à inf.	Viser à inf.

2.2. Concurrence entre les schémas d'infinitif COI

Au XVII^e siècle, le verbe *s'efforcer* admet deux schémas d'infinitif complément d'objet indirect:

- S'efforcer à inf.
- S'efforcer de inf.

³ Le schéma *à inf.* ne peut plus s'employer que lorsque le verbe *essayer* est construit à la forme pronominale : « *Catherine Legrand s'essaie à grimper le long de la corde de la balançoire.* » (Wittig, Opop., p. 78) - 1946 / « *Ils ont voulu s'essayer à reproduire de vrais tableaux.* » (Viaux, Meub., p. 89)-1962

⁴ La variante *tâcher à inf.* est considérée au XX^e siècle comme archaïque ou littéraire : « *Elle tombait, se relevait, s'appuyait au pétrin, essayait de l'escalader pour arriver à la hauteur du soupirail et tâcher à s'enfuir.* » (Carco, Hom. traqué, III, p. 34)-1922.

D'après l'Académie française (1694 : 479), ces schémas sont employés en variation libre : « Ne vous efforcez point à parler. S'efforcer de faire une chose. S'efforcer de marcher. S'efforcer de gagner les bonnes grâces de quelqu'un ».

Il en est de même pour Littré (1877: 1309) qui écrit : « S'efforcer de : Employer toute son énergie, tous ses moyens à quelque chose. Il s'efforça de parler. S'étant efforcé d'obtenir un emploi. S'efforcer à, même sens ».

Ainsi chez les écrivains du XVII^e siècle, les variantes sont utilisées indifféremment l'une de l'autre : de inf. (ex. 18 et 19), à inf. (ex. 20 et 21).

(18) Tous **se sont efforcés de la pouvoir sauver**. (Mairet, mort. Asdrubal, V, 1)-1660

(19) Ah! L'on **s'efforce** en vain **de me fermer la bouche**. (Racine, Britann, III, 3)-1670

(20) Et ce lâche attentat n'est qu'un trait de l'envie, qui **s'efforce à noircir une si belle vie**. (Corneille, Nicomède, III, 8)-1651

(21) On s'empresse à vous voir, on **s'efforce à vous plaire**. (op. cit., Agésilas, III, 1)-1666

Bouhours (1687: 41) recommande l'emploi de la préposition de en citant les exemples suivants : « On voit bien que vous vous efforcez d'être plaisant, mais ce n'est pas le moyen de l'être. / Plus ils s'efforcent de faire bonne mine dans leur solitude, plus ils meurent d'envie d'en sortir ». Cette règle tient à l'emploi récurrent du schéma de inf. avec le verbe s'efforcer dans les textes classiques. Au XX^e siècle, ce schéma finit par l'emporter sur le schéma à inf. (ex. 22, 23 et 24):

(22) Je suis un homme qui fouille des cendres. Je suis un homme qui **s'efforce de retrouver les braises de la vie d'un âtre**. (Saint-Exupéry, Terr., 7, p. 216) - 1939

(23) Il parle d'une voix qui fait se retourner tout le monde, et que la maîtresse entend toujours, même lorsqu'il **s'efforce de chuchoter**. (Zobel, Rue., II, p. 144) – 1950

(24) Il lutte contre un univers en désordre qu'il **s'efforce de maîtriser** avec des moyens de fortune. (Tournier, Vendr., p. 7) - 1967

Avec l'abandon du schéma à inf., le verbe *s'efforcer* constitue en français contemporain le seul verbe d'effort construit à la forme pronominale qui s'emploie selon un schéma d'infinitif complément d'objet indirect différent:

Schéma d'infinitif complément d'objet indirect différent	
S'acharner à inf.	S'égosiller à inf.
S'évertuer à inf.	S'entêter à inf.
S'astreindre à inf.	Se tuer à inf.
S'attacher à inf.	Se fatiguer à inf.
S'affairer à inf.	S'épuiser à inf.
S'appliquer à inf.	S'obstiner à inf.
S'employer à inf.	S'escrimer à inf.
S'ingénier à inf.	

Notons que la pronominalisation du complément du verbe *s'efforcer* ne s'opère pas par le pronom *en* mais par le pronom *y*:

- Il s'efforce de répondre.
- → *Il s'en efforce.
- → Il s'y efforce.

Cette pronominalisation spécifique pourrait être due au maintien des traces de l'emploi de l'ancien schéma du verbe *s'efforcer* (*s'efforcer à inf.*) ou encore à une conformité avec tous les autres verbes pronominaux exprimant l'effort qui, depuis le XVII^e siècle, introduisent leur complément d'objet indirect par la préposition *à*.

3. Verbes de sentiment

Les verbes de sentiment sont les verbes qui marquent une certaine manière d'apprécier ou de penser, propre à une personne. Nous avons repéré cinq verbes exprimant ce sens qui présentent au XVII^e siècle une concurrence entre des schémas d'infinitif complément d'objet direct:

- – Aimer inf / à inf / de inf.
- – Craindre inf / à inf / de inf.
- – Désirer inf / de inf.
- – Espérer inf / de inf.
- – Souhaiter inf / de inf.

D'après Fournier (1998 : 47), l'emploi de ces verbes avec l'indice de l'infinitif *de* au XVII^e siècle provient du sens premier du morphème *de* : « Avec les verbes qui marquent une réaction de l'affectivité (*espérer, craindre, souhaiter*), le schéma *V de inf.* marque que le procès à l'infinitif est vu comme le stimulus du procès principal ». Cette explication illustre le fait que l'indice d'infinitif n'est pas tenu pour un simple outil de liaison, mais plutôt comme un morphème exprimant la valeur sémantique de la préposition homonyme *de*.

La variation du verbe *craindre* connaît une régression sensible depuis le XVII^e siècle. Les dictionnaires de la fin du siècle, qui illustrent les emplois jugés « saillants », ne citent que la construction *de inf.* : « Cette femme aime tant son mari qu'elle craint sans cesse de le fâcher ». (Furetière 1690 : 363) / « Il craint d'être découvert ». (Académie française 1694 : 279)

Suivant la norme du français classique, « *craindre*, suivi d'un verbe à l'infinitif, exige la préposition *de* : *je ne crains pas de me tromper, si je parle ainsi* ; et non : *je ne crains pas me tromper* ». (Littré 1877 : 879)

Selon Malherbe (1583 : 11), « *Je crains faire mal*, est mal parlé, il faut dire : *Je crains de faire mal, de choir* ».

Chez les écrivains classiques, la construction *craindre de inf.* (ex. 25, 26, 27 et 28) est d'avantage usitée que les constructions *craindre Inf.* (ex. 29) et *craindre à Inf.* (ex. 30):

- (25) Et des plus grands malheurs ne redoutant le heurt, où le destin le meine il ne craint de le suivre. (Montchrestien, Lacènes, I, p. 78)-1601
- (26) Qui m'ose oster l'honneur **craint de m'oster la vie**. (Corneille, Cid, II, 2)-1637
- (27) Sans cesse on prend le masque, et quittant la nature, on **craint de se montrer sous sa propre figure**. (Boileau, Epîtres, XI)-1670
- (28) Sur les pas d'un banni **craignez-vous de marcher** ? (Racine, Phèdre, V, 1)-1677
- (29) Je **ne crains point faillir**. (de Viau, Parnas. satyr, p. 194)-1622
- (30) Si du sang d'une fille **il craint à se rougir**. (Corneille, Théodore, III, 3)-1646

En ce qui concerne l'emploi du complément infinitif du verbe *espérer* au XVII^e siècle, la variante *de inf.* (ex. 31, 32 et 33) est d'un usage peu fréquent par rapport à la variante *Ø inf.* (ex. 34 et 35):

- (31) Hélas ! puis-je **espérer de vous revoir** encore ? (Racine, Britan, II, 6)-1670
- (32) J'**espérais de verser mon sang** après mes larmes. (Racine, Bér, I, 4)-1671

- (33) Il **espéra de contenter son ambition**. (Bossuet, Hist. vari. Egl, I, 8)-1688
 (34) **J'espérais y régner sans effroi** ; Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi. (Boileau, Lutrin, II)-1674
 (35) Il **espère revivre sa postérité**. (Racine, Esther, II, 9)-1689

Corneille (1687 : 611), qui se prononce sur l'emploi de ces variantes, accepte uniquement le schéma *espérer Inf.* : « Il y en a d'autres qui mettent *de* après le verbe *espérer*. Il me semble que ceux qui parlent le mieux, disent *j'espère venir à bout de cette affaire*, et non pas, *j'espère de venir à bout de cette affaire* ».

La variation des schémas de complément des verbes *craindre* et *espérer* finit par se fixer en français contemporain en fonction des variantes usuelles du XVII^e siècle : *craindre de inf.* (ex. 36 et 37) et *espérer Ø inf.* (ex. 38 et 39).

- (36) Décidément il y a là quelque chose que l'on **craind de nous laisser voir**. (Gide, Voy., VI, p. 808) – 1927
 (37) Paul commandait une langouste à l'américaine, Chantal une assiette anglaise et Julie un bœuf bourguignon, alors **j'ai craind de les vexer en ne choisissant pas leur plat national**. (Queneau, Dim., XIII, p. 154) – 1951
 (38) Je crois, **j'espère avoir trouvé toutes les fautes** et il y en avait pas. (Bouissounouse, Nuit., Ch. II, p. 39) - 1977
 (39) **J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt soit à Paris, soit à Rome**, si je pouvais avoir la chance d'y retourner. (op. ci, Nuit., Ch. VII, p. 176) - 1977

Pour les schémas concurrents des verbes *aimer*, *désirer* et *souhaiter*, ils coexistent tout au long du XVII^e siècle, sans que l'on puisse observer de régression notable de l'un ou l'autre.

Comme l'illustrent les exemples suivants, nous retrouvons dans l'usage des écrivains plusieurs occurrences des variantes du verbe *aimer* : *aimer Ø inf.* (ex. 40, 41 et 42), *aimer à inf.* (ex. 43, 44 et 45) et *aimer de inf.* (ex. 46 et 47).

- (40) Quoi qu'à peine à mes maux je puisse résister, j'**aime** mieux **les souffrir**, que de les mériter. (Corneille, Horace, I, 3) 1640
 (41) Et j'**aime** mieux **la voir sous un autre hyménée**, que si contre son gré sa main m'était donnée. (Molière, Ec. maris, I, 2)-1661
 (42) Et j'**aime** mieux n'avoir que de communs propos, / Que de me tourmenter pour dire de beaux mots. (Molière, Fem. sav, II, 6)-1672
 (43) Puisqu'il **aime à périr**, je consens qu'il périsse. (Corneille, Polyeucte, V, 3)-1643
 (44) **J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice**. (Racine, And, IV, 5)-1668
 (45) Il y a des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent et où l'on **aimerait à vivre**. (La Bruyère, Car, 4)-1687
 (46) Ce que je suis m'arrache à ce que j'**aimais d'être** ! (Corneille, Héraclius, III, 1)-1647
 (47) Le roi qui **aime d'être aimé**, la lui rendra avec usure. (Bussy-Rabutin, Lett comte de Bussy : t. 1)-1681

D'après Littré (1877: 93), ces variantes s'emploient indifféremment au XVII^e siècle.

En revanche, les schémas de complément infinitif du verbe *désirer* font l'objet d'une distinction sémantique de la part de l'Académie française (1694: 320):

« *Désirer* devant un verbe à l'infinitif, est suivi de la préposition *de*, lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile, ou indépendant de la volonté. *Désirer de réussir*. *Il y a longtemps que je désirais de vous rencontrer*. *Je désirerais bien d'en être débarrassé*. Quand, au contraire, il exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans la préposition *de*. *Je désire le voir, l'entendre, amenez-le-moi*. *Venez, elle désire vous parler* ».

Cependant, nous ne pouvons pas démentir ou prouver cette distinction à travers la simple observation de l'usage car elle est basée sur une compréhension profonde et subtile de la manière exacte dont le sujet apprécie ou considère la réalisation du procès exprimé par le complément infinitif. Ainsi les deux schémas se présentent comme sémantiquement équivalents : *désirer Ø inf.* (ex. 48 et 49) / *désirer de inf.* (ex. 50, 51 et 52).

- (48) À l'avenir je **désire faire la même chose**. (Balzac, Lett., I, 16)-1623
 (49) Monsieur, je veux me taire et **ne désire point trancher du nécessaire**. (Molière, Les Fâcheux, I, 5)-1662
 (50) Je **désirais de vous ôter de la peine où je vous voyais**. (Urfé, Astr., éd. Vagnay, I, 74)-1607
 (51) Pour **avoir désiré de me voir votre époux**. (Molière, Fem. sav, IV, 2)-1672
 (52) Voilà ce que vous **désirez de savoir**. (Fénelon, Tél, X)-1699

La variation des schémas de complément infinitif du verbe *souhaiter* ne présente non plus aucune différenciation sémantique. Littré (1877 : 2001) indique qu'au XVII^e siècle, ce verbe « s'emploie sans préposition ou avec la préposition *de* pour signifier désirer pour soi ». Dans l'usage des écrivains du XVII^e siècle, les deux constructions sont employées en variation libre : *souhaiter* \emptyset *inf.* (ex. 53) / *souhaiter de inf.* (ex. 54 et 55).

- (53) **Ne souhaite régner dans le cœur de personne**. (Corneille, Imit. J. Chr, II, 8)-1656
 (54) Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun ; même j'ai souvent **souhaité d'avoir la pensée aussi prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte que quelques autres**. (Descartes, Disc. méth, I, 2)-1637
 (55) Je souhaiterais de lui rendre la vie aux dépens de la mienne. (La Fayette, Clèves, 302)-1678

Les variations de ces verbes se fixent en français contemporain selon le schéma de complément \emptyset *inf.* : *aimer* \emptyset *inf.*⁵ (ex. 56 et 57) / *désirer* \emptyset *inf.* (ex. 58 et 59) / *souhaiter* \emptyset *inf.*⁶ (ex. 60, 61 et 62).

- (56) En revanche, lisant, allant au théâtre, elle **eût souhaité avoir un prolongement de ces lectures, de ces spectacles**. (Proust, Rech, 21, p. 1004) -1922
 (57) J'**ai** toujours **aimé avoir froid aux mains** quand j'écris, ce qui ne m'est guère difficile car j'ai les mains glacées même en été. (Giono, Noé., p. 723)-1948
 (58) J'**avais** passionnément **désiré avoir un enfant**, surtout un fils ; il me semblait que ce serait un autre Philippe. (Maurois, Clim., 1928, II p. 227)-1928
 (59) Comme toi, moi aussi, j'ai essayé de lutter de toutes mes forces contre l'oubli. Comme toi, j'ai oublié. Comme toi, j'**ai désiré avoir une inconsolable mémoire, une mémoire d'ombres et de pierre**. (Duras, Hirosh., I, p. 32) – 1960
 (60) J'aurais souhaité sortir, voir des êtres nouveaux, agir. (Maurois, Clim., III p. 188)-1928
 (61) Je **souhaite avoir une vie longue**, et que nul mal n'atteigne les miens et moi. (Lévi-Strauss, Pens. sauv., Ch. II, p. 59)-1962
 (62) La queue de cheval reposait sur son épaule, ses mains sur le volant étaient brunes et musclées, avec des tendons saillants, exactement les mains que Nicolas **aurait aimé avoir** quand il serait grand, mais maintenant il savait que c'était impossible. (Carrère, Class. nei., 30, p. 164)-1995

Le schéma *désirer de inf.* est refusé depuis le XVII^e siècle. Ainsi Maupas (1607 : 150) accepte uniquement l'emploi du schéma *désirer inf.* en citant l'exemple suivant : « Vous désirez apprendre la langue française. ». Il en est de même pour Corneille (1687 : 611) qui affirme : « Plusieurs personnes mettent *de* après le verbe *désirer*. Je dirais plutôt, *il désirait savoir comment les choses s'étaient passées, que il désirait de savoir comment les choses s'étaient passées*. ». Le schéma *souhaiter de inf.* est également désapprouvé au XVII^e siècle par Corneille (*Ibidem.*) : « Plusieurs personnes mettent *de* après le verbe *souhaiter*. Je dirais plutôt, *je souhaite vivre dans une parfaite intelligence, que je souhaite de vivre*. ». Ces avis pourraient tenir à la tendance des écrivains classiques à préférer l'emploi du schéma *de inf.* dans la construction de ces verbes.

⁵ Nous devons noter ici que si le schéma *aimer à inf.* est abandonné, le schéma *aimer de inf.* est considéré comme littéraire et familier : « *j'aime de voyager avec Fabrice* » (Gide, Journal, p. 628)-1939

⁶ L'indice de l'infinitif *de* ne peut s'employer au XX^e siècle que dans le schéma *souhaiter à qqn de inf.*, c'est-à-dire lorsque le verbe *souhaiter* est accompagné d'un objet indirect désignant celui à qui s'adresse le souhait, comme le montrent les exemples suivants : « *Bon, je lui souhaite de réussir avec ces deux-là mieux qu'avec moi*. » (Sarrazin, Cav, h. X, p. 262)-1965 / « *Je lui souhaite de trouver ce qu'elle cherche, murmura Elise en regardant l'auto s'éloigner*. » (Beauchemin, Mat., 22, p. 326)-1981

Nous observons que toutes les variations de constructions du complément des verbes de sentiment dont nous avons étudié l'évolution se trouvent réduites en français contemporain au même schéma d'infinitif complément d'objet direct. Les verbes de sentiment qui expriment le souhait et la volonté se sont fixés en suivant la construction qui n'est pas introduite par l'indice d'infinitif:

Construction qui n'est pas introduite par l'indice d'infinitif	
Aimer Ø inf. / à inf. / de inf.	→ Aimer Ø inf.
Désirer Ø inf. / de inf.	→ Désirer Ø inf.
Espérer Ø inf. / de inf.	→ Espérer Ø inf.
Souhaiter Ø inf. / de inf.	→ Souhaiter Ø inf.

Cette construction se conforme à celle du verbe *vouloir* qui se rapproche sémantiquement de ces verbes et qui se construit sur le même schéma de complément : *vouloir* Ø inf.

Quant à la variation des schémas du verbe *craindre*, elle se réduit au schéma de complément *de inf.* : *craindre* Ø inf. / à inf. / de inf. → *craindre de inf.* Cette construction est identique à celle des verbes exprimant la même valeur sémantique, à savoir le sentiment de déplaisir : *désespérer de inf.* / *détester de inf.*⁷ / *regretter de inf.*

4. Verbes exprimant la prière

Les verbes *prier* et *supplier* admettent en français classique la construction d'infinitif complément d'objet indirect *V (N) Ø inf.*⁸ : *prier (N) Ø inf.* (ex. 63, 64 et 65) / *supplier (N) Ø inf.* (ex. 66, 67, 68 et 69).

- (63) Il me promet copie, lorsque je luy auray impetré les pensées de M Gassend sur ce sujet, auquel je **vous prie faire mes humbles recommandations**. (Mersenne, Corresp, t. 5, p. 419)-1635
- (64) Je **vous prie faire mes recommandations au pauvre Barjolle**. (Peiresc, Lett, t. 7, Lett. à D'Antelmi, p. 67)-1637
- (65) Cependant je **vous prie faire estat de mon service**. (op. cit., Lett à D'Arcos, p. 145)-1637
- (66) Mais, vous, madame, dit-elle se tournant vers la princesse, je **vous supplie ne point faire de mauvais jugement de moy**, jusques à ce que vous sçachiez par experience combien ces deux passions ont de pouvoir sur une personne qui ayme bien. (Urfé, Astr, t. 4, P. 4, L. 10)-1627
- (67) Mr Guyet à qui je **vous supplie faire par mesme moyen mes trez humbles recommandations, et assurances de mon service**. (op. cit., t. 3, p. 104)-1634
- (68) Il m'a tenu des langages que je n'ay jamais voulu vous redire, et que je **vous supplie ne me point commander de vous faire sçavoir**. (op. cit., t.3, P. 3, L. 12)-1631
- (69) Vous aurez les nouvelles dans la lettre de Mr De Lomenie que je **le supplie vous communiquer**. (Peiresc, Lett., t. 2, p. 44)-1631

Le début du XVII^e siècle atteste d'un emploi très fréquent de ces verbes avec le schéma *de inf.* : *prier (N) de inf.* (ex. 70 et 71) / *supplier (N) de inf.* (ex. 72 et 73).

- (70) Puis-je sans trop oser, **vous prier de me dire à qui vous avez pris, madame, soin d'écrire, depuis que le destin nous a conduits ici?** (Molière, Dom. G. Nav., III, 5)-1661
- (71) Je **te venais prier de ne le point haïr** » (Racine, Ph., II, 5)-1677
- (72) Il n'y a personne que j'honore à l'égal de vous. Je vous conjure de le croire. Je **vous supplie de n'en point**

⁷ Le complément infinitif du verbe *détester* peut aussi se construire sans l'indice de l'infinitif *de* : *détester inf.*

⁸ D'après Le Goffic (1993 : 213) et Fournier (1998 : 65), la construction du complément infinitif des verbes *prier* et *supplier* qui n'est pas introduite par une préposition est considérée comme construction transitive indirecte dans la mesure où elle est pronominalisable par *en*. Comme c'est le cas pour d'autres infinitifs non précédés en surface par une préposition : *je compte sortir.* → *j'y compte.*

douter. (Molière, *Imprompt.*, I, 3)-1663

(73) Ce que **je vous supplie de lui dire en attendant**, c'est que je l'aimerois de tout mon cœur. (Bussy-Rabutin, *Lett.*, t. 4, p. 215)-1686

Cette variante est mentionnée dans les dictionnaires de la fin du siècle comme unique construction des verbes *prier* et *supplier* :

Prier un ami de faire quelque chose. (Richelet 1680 : 215)/ Prier quelqu'un de faire quelque chose. C'est un homme que je vous prie de vouloir protéger. Je vous prie de le prendre sous votre protection. (Académie française 1694 : 32)/ Je vous supplie de me faire tenir ma lettre (Furetière 1690 : 614)/ Je vous supplie, Monsieur, d'aller, de faire &c. je vous supplie de croire. (Académie française 1694 : 517)

Selon Fournier (1998 : 72), la construction de Malherbe : « *Je vous prie assurer M. de Valavez que je suis ...* » est considérée comme rare depuis le premier quart du siècle.

Et suivant Spillebout (1985 : 261), l'exemple de Malherbe : « *Je vous supplie, monsieur, faire travailler à copier ce que je vous envoie* » illustre les dernières traces de l'emploi du verbe *supplier* introduisant un infinitif complément indirect sans l'emploi de la préposition *de*.

En ce sens, Bouhours (1687 : 53) affirme : « Pour ce qui regarde le verbe *prier*, son régime ordinaire est *de, je vous prie de me faire une grâce ; je vous prie de vous souvenir de moi* ».

La variation finit par se fixer selon le schéma de complément infinitif introduit par la préposition *de* : *prier (N) de Inf (ex. 74) / supplier (N) de Inf (ex. 75)*.

(74) Je ne doute pas que l'intercession de l'Archange Michel, mon saint patron, n'ait joué là un grand rôle et je **le prie de me pardonner de l'avoir tant négligé pendant plusieurs années**. (Proust, *Rech.*, 19, p. 805)-1922

(75) Les fermiers venaient le **supplier de leur peindre un chien de garde**, et les seigneurs voulaient de lui des images de soldats. (Youcénar, *Nouv. Or.*, p. 1174)-1938

Avec cette stabilisation, le français ne comporte plus de verbes s'employant selon le schéma *V N Ø inf*. La fixation suit la construction d'un grand nombre de verbes se construisant avec un nom COD et un infinitif COI:

COD + infinitive COI	
Je l'accuse de	Je le menace de
Je l'adjure de	Je le persuade de
Je l'avertis de	Je le plains de
Je le blâme de	Je le presse de
Je le conjure de	Je le prie de
Je le convaincs de	Je le remercie de
Je le défie de	Je le requiers de
Je le dispense de	Je le retarde de
Je le dissuade de	Je le retiens de
Je l'empêche de	Je le somme de
Je l'envie de	Je le suspecte de
Je le félicite de	Je le soupçonne de
Je l'implore de	Je le supplie de

Nous constatons ici que le sens des verbes *prier* et *supplier* ne se trouve pas accentué par l'emploi de la préposition *de*, car l'acte de stimuler le référent du complément nominal à accomplir l'acte du complément infinitif serait mieux exprimé à travers l'emploi de la préposition *à*. La préposition *de* ne correspond pas non plus au sens d'autres verbes figurant dans cette liste pour le même motif : *adjurer, conjurer, convaincre, implorer, persuader, presser, requérir* et *sommer*.

La préposition *de* qui marque le sens d'un mouvement dirigé à partir d'un point d'origine met l'accent sur l'existence d'un procès à partir duquel se réalise le procès du verbe principal : le procès exprimé par l'infinitif est vu comme le déclencheur de l'accomplissement du procès du verbe principal. Pour les verbes *accuser, blâmer, envier, féliciter, plaindre, remercier, soupçonner* et *suspecter*, la valeur sémantique de la préposition *de*, à savoir la source et l'origine, est pleinement exprimée dans le rapport établi entre le verbe et le complément : le procès du complément infinitif constitue la cause du procès du verbe principal. La préposition *de* peut ainsi être remplacée par la conjonction *parce que*:

- On l'a accusé d'avoir triché.
- On l'a blâmé de ne pas avoir accueilli ses amis.

5. Conclusion

Nous avons essayé de rechercher les ressorts qui favorisent la fixation des concurrences entre les constructions de complément infinitif en une seule construction en nous basant sur la classification sémantique des verbes. Il était essentiellement question de voir à quel point les constructions des verbes ont tendance à se stabiliser par analogie avec la construction des verbes de sens proche. Nous nous sommes aussi employée à relever les verbes dont la construction se démarque de ce type d'évolution tout en déterminant les processus qui justifient l'existence des exceptions. Ainsi cette étude diachronique nous a amenée à repérer les régressions des variations suivantes:

5.1. Verbes d'effort

COD : V à inf. / V de inf. → V à inf. : *chercher*.

→ V de inf. : *essayer* et *tâcher*.

COI : V à inf. / V de inf. → V de inf. : *s'efforcer*.

Le schéma du verbe *chercher* suit le schéma des verbes introduisant un COI infinitif pour exprimer l'idée d'une visée dirigée vers un but : *travailler à, viser à, tendre à, aspirer à, conspirer à, peiner à*, etc.

Le schéma des verbes *essayer* et *tâcher* s'identifie au schéma d'un verbe de sens fort proche à l'instar de : *tenter*.

Cependant le schéma du verbe *s'efforcer* diffère du schéma des verbes d'effort construits à la forme pronominale : *s'acharner à inf., s'évertuer à inf., s'astreindre à inf., s'attacher à inf., s'affairer à inf.*, etc. Toutefois, les traces de l'emploi de la préposition *à* se retrouve aujourd'hui dans la pronominalisation du complément : *s'efforcer de travailler* → *s'y efforcer* et non pas *s'en efforcer*.

5.2. Verbes de sentiment

V Ø inf. / V à inf. / V de inf. → V Ø inf. : *aimer*.

V Ø inf. / V à inf. / V de inf. → V de inf. : *craindre*.

V Ø inf. / V de inf. → V Ø inf. : *désirer, espérer et souhaiter*.

Le schéma des verbes *aimer, désirer, espérer* et *souhaiter* est identique au schéma du verbe *vouloir* qui est couramment employé pour exprimer le souhait et la volonté.

Le schéma du verbe *craindre* se conforme au schéma des verbes exprimant un sentiment de déplaisir, comme *désespérer, détester* et *regretter*.

5.3. Verbes exprimant la prière

COI : V (N) Ø inf. / V (N) de inf. → V (N) de inf. : *prier* et *supplier*.

Avec cette réduction, on ne rencontre plus en français de verbes se construisant selon le schéma V (N) Ø inf. La fixation reproduisant le schéma introduit par la préposition *de* suit la construction de plusieurs verbes se construisant avec un nom COD et un infinitif COI, comme *accuser, adjurer, avertir, blâmer, conjurer, convaincre, défier, dispenser, dissuader, empêcher, envier, féliciter, implorer, menacer, persuader, plaindre, presser, prier, remercier, requérir, retarder, retenir, sommer, suspecter, soupçonner* et *supplier*.

Nous avons constaté que les verbes *prier* et *supplier*, tout comme les verbes *adjurer, conjurer, convaincre, implorer, persuader, presser, requérir* et *sommer*, évoquent le sens d'un mouvement allant vers la réalisation du procès de l'infinitif, ce qui ne correspond pas au sens de la préposition *de*. Ici la fixation selon le schéma à *inf.* serait plus pertinente.

Declaration of conflicting interests

The author(s) declared no potential conflicts of interest with respect to the research, authorship, and/or publication of this article.

Funding

The author(s) received no financial support for the research, authorship, and/or publication of this article.

About the author

Samah HABACHI, docteur en langue et littérature françaises et enseignante à l'Institut Supérieur des Langues de Tunis-Université de Carthage.

Références bibliographiques

- Académie française. (1694). *Dictionnaire*, Rue S. Jacques. Chez la Veuve de Jean Baptiste Coignard.
- Bouhours, D. (1687). *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris. Josse.
- Corneille, T. (1687). *Notes sur les Remarques de M. de Vaugelas, dans Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*. Paris. Jeanne Streicher.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris. Belin.
- Furetière, A. (1690). *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. A la Haye et à Rotterdam. Chez Arnout Reinier & Leers.
- Littre, E. (1872- 1877). *Dictionnaire de la langue française*. Paris. Librairie Hachette et Cie.
- Maupas, C. (1607), *Grammaire et syntaxe française*, 2^{ème} éd. Orléans, Olivier Boynard et Jean Nyon, 1618.
- Oudin, A. (1632). *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Chez Antoine de Sommaville.
- Richelet, P. (1680). *Dictionnaire français contenant les mots et les choses*. Genève. Chez Jean Herman.
- Spillebout, G. (1985). *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*. Paris. Picard.
- Trésor de la langue française*. (1971-1994). Paris. Centre National de la Recherche Scientifique, Gallimard.
- Vaugelas, C. (1647). *Remarques sur la langue française*. Paris. Vve Jean Camusat & Pierre Le Petit.